

SEANCE DU 27 OCTOBRE 2023

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	11

L'an deux mille vingt-trois, le 27 octobre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

GAILLOT Philippe	BRUN Jérôme	VALANCE Bénédicte
IMMER Alain	OGER Isabelle	VIEIRA Christophe
MENEGHIN Gaël	REUTER Olivier	WALLERICH Alain
SVEC Jean	THILL Céline	
<b>LISTE DES ABSENTS EXCUSES :</b>		
GUINDT Philippe	donne procuration à VIERIRA Christophe	
DEBAILLEUL Delphine	donne procuration à MENEGHIN Gaël	

Madame OGER Isabelle est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2023 - 771 Adjudication chasse 2024-2033 : Indemnisation de la secrétaire.

**Vu** la renonciation du comptable de ses indemnités de chasse à hauteur de 4%, la commune peut en disposer librement ;

**Vu** l'indemnité de la secrétaire à hauteur de 4% ;

Suite à la renonciation des indemnités de chasse à hauteur de 4% du comptable de la trésorerie d'Hayange, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer cette participation à la secrétaire de mairie.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le montant des indemnités de secrétariat pour le bon déroulement administratif de la chasse et la confection de la liste de répartition du produit de la location comme suit :

- 8 % à la secrétaire de mairie pour le bon déroulement administratif de la chasse et la confection de la liste de répartition du produit de la location

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour copie conforme.  
Beyren-lès-Sierck, le 30 octobre 2023  
Le Maire :  
**Philippe GAILLOT**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 30/10/2023  
Le Maire,

